



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1312>

# **AVS-AESH : Tout travail mérite salaire !**

- Précarité (AED, AESH, EVS, CUI, Contractuels, Etc...) -

Date de mise en ligne : mardi 7 octobre 2014



---

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

---

**Malgré les promesses du Rectorat qui nous avait garanti lors d'une audience le 4 juillet dernier que la rentrée des AVS-AESH se passerait mieux cette année, la réalité sur le terrain est toujours désastreuse !**

Malgré les promesses du Rectorat qui nous avait garanti lors d'une audience le 4 juillet dernier que la rentrée des AVS-AESH se passerait mieux cette année, la réalité sur le terrain est toujours désastreuse !

Sur l'académie Nancy-Metz, trop d'enfants ne bénéficient toujours pas d'un-e AVS ou d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins !

Or à la fin de l'année scolaire dernière, plusieurs dizaines de collègues AVS ont vu leur contrat non-renouvelé de façon complètement arbitraire et sans aucune explication, parfois au bout d'une « période d'essai » de 4 ou 5 ans alors qu'approchait la perspective de leur CDIisation...

La signature des contrats relève une année de plus d'un véritable parcours du combattant. De nombreux AVS-AESH ne se trouvent toujours pas en possession de leur contrat de travail signé plus d'un mois après la rentrée ! Malgré nos demandes de mise en place d'un interlocuteur spécifique identifiable, l'administration se trouve une fois de plus dans l'incapacité de répondre aux inquiétudes et aux sollicitations légitimes des collègues

Les nouveaux contrats AESH sont souvent défavorables aux salarié-es qui se voient imposer :

- **une baisse de leur volume horaire hebdomadaire et donc une perte de salaire**
- **la suppression de la possibilité du crédit heures formation**
- **l'obligation de travailler pendant les vacances**

Ces dernières années , de nombreux AVS ont subi des retards de salaire inadmissibles (un AVS-AESH gagne entre 600 et 800Euros par mois).Nous avons pourtant systématiquement dénoncé ces faits condamnables au regard du code du travail et de l'éducation. Cette année encore, nous avons alerté le rectorat sur la situation ; ce dernier est resté sourd et de nombreux AESH se retrouvent de nouveau à ce jour sans salaire complet, voire sans salaire !

## **La situation n'est plus acceptable !**

L'administration doit comprendre que ce ne sont pas les plus précaires qui doivent payer la désorganisation et la baisse de moyens des services administratifs. Les AESH travaillent aujourd'hui plus pour gagner moins !

### **STOP au MÉPRIS ! STOP à la PRÉCARITÉ !**

Nous appelons tou-te-s les AESH et AVS en colère et tou-te-s celles et ceux qui n'ont pas encore été payé-es à venir réclamer leur salaire et des conditions de travail dignes

**devant le Rectorat, 2 rue Philippe de Gueldres à NANCY le MERCREDI 8 OCTOBRE à 14h**

*Post-scriptum :*

*Le communiqué en PDF :*

